

La place du Mouvement de la Paix dans la construction d'un monde de paix

*Depuis sa création le Mouvement de la Paix a eu une **place marquante dans la vie nationale et internationale**. Son but est, dans l'esprit de la Charte des Nations Unies, d'associer en France tous ceux qui souhaitent participer à la construction de la paix et de la sécurité nationale et internationale.

Aujourd'hui **les conditions ont beaucoup changé**, la culture de paix s'affirme, les objectifs pour construire un monde de paix se multiplient, les acteurs de paix sont de plus en plus nombreux, des résultats décisifs sont obtenus.

Malgré des conditions défavorables **le Mouvement de la Paix** s'adapte et grâce à l'existence de ses comités **s'affirme plus que jamais comme un élément incontournable pour exprimer la solidarité de notre peuple avec les victimes des conflits et des guerres, et atteindre les objectifs absolument nécessaires à l'élimination et la prévention des guerres et la construction d'un monde de paix.**

Il rassemble tous ceux, indépendamment de leurs croyances, leur idéologie et leur engagement associatif, syndical ou politique **qui veulent participer en fonction de leur possibilité à cette création humaine**. Il participe ou anime plusieurs collectifs nationaux ou internationaux, travaille avec toute personne ou association dont les objectifs correspondent aux huit domaines d'action de la culture de paix ; il mène le plus souvent avec des partenaires les campagnes correspondant aux objectifs, participe anime un site et est un acteur des réseaux sociaux, publie régulièrement des communiqués, le mensuel Planète Paix. Il aide ses comités et ses correspondants à mener leur action propre. Il a élaboré avec une trentaine d'organisations le livre blanc pour la paix un ouvrage de référence pour aider à construire la paix. Avec plus de 120 associations il a initié les marches de septembre.

Mais les objectifs sont ambitieux et les résistances sont telles qu'il est nécessaire de **renforcer considérablement le mouvement pacifiste dans notre pays, de renforcer en particulier le Mouvement de la Paix.**

Pour cela il convient

- de montrer le sens et l'efficacité de l'action pacifiste
- avoir beaucoup plus d'adhérents et veiller à la pluralité des origines afin que le mouvement soit plus le reflet de la population
- de créer de nouveaux comités et avoir des correspondants là où il n'en existe pas, couvrir la totalité des régions et des départements
- améliorer le soutien du siège à la vie et la qualité du travail de ceux-ci
- de renforcer le conseil national, le bureau et le secrétariat et d'améliorer leur fonctionnement, les ouvrir à toutes les bonnes volontés et améliorer le caractère collectif des décisions en utilisant les moyens modernes de communication
- faire vivre et ouvrir plus les différentes commissions permettant d'enrichir la pensée et le travail du Mouvement
- créer en particulier une structure nouvelle réunissant les jeunes
- trouver nationalement et localement les ressources suffisantes pour faire vivre et grandir le mouvement : cotisations, subventions, souscriptions, boutique
- réformer les statuts pour permettre à l'association d'être reconnue d'utilité publique et recevoir beaucoup plus de dons et legs
- développer encore le bénévolat
- améliorer le fonctionnement des collectifs que nous pilotons et notre participation à toutes les structures collectives auxquelles nous appartenons (collectif des marches pour la paix, collectif 21 septembre, collectif OTAN, collectifs du proche et moyen orient, crid, cnajep, aiép, bip, cmp, I can..)
- être plus présents sur les marchés et autres espaces publics
- améliorer notre travail avec nos partenaires et avec les collectivités locales
- développer les initiatives d'éducation pour la paix
- entreprendre des stages de formation et faire connaître l'histoire du mouvement
- développer les échanges entre comités

Michel Thouzeau